



Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/BUR/19
7 novembre 1983

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la Protection de la mer
Méditerranée contre la pollution

Athènes, 3-4 novembre 1983

COMPTE - RENDU

1. Le Bureau s'est réuni à Athènes les 3 et 4 novembre 1983 comme il avait décidé lors de la réunion précédente (document UNEP/BUR.18/Corr.1, paragraphe 28). La réunion était présidée par son Excellence Monsieur Zivorad Kovacevic (Yougoslavie); son Excellence Monsieur Mamdouh Abdel Razek (Egypte), Monsieur Joaquin Ros (Espagne), vice-présidents et Madame Hedia Baccar (Tunisie), rapporteur, étaient aussi présents.

Monsieur A. Manos, Coordonnateur, représentait le secrétariat à cette réunion. Comme requis par le Bureau, le Directeur du Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures, le Directeur du Centre d'activité régional du Programme d'actions prioritaires et le Secrétaire exécutif du Groupe de coordination et de synthèse du Plan Bleu étaient aussi présents.

Les délibérations ont été ouvertes à 10 heures, le 3 novembre 1983 et ont pris fin le 4 novembre 1983, réparties sur deux sessions par jour.

I. Compte-rendu du Coordonnateur sur les activités d'avril 1983 à octobre 1983.

2. Monsieur Manos a fait et remis au Bureau un rapport écrit et oral des activités de la dernière réunion du Bureau à ce jour.

3. Le Bureau a pris note du rapport du Coordonnateur, qui est contenu dans l'annexe I.

4. Le Bureau a suivi un exposé du Directeur du Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures sur le programme du Centre et en particulier sur le développement de ses activités de formation. Le Directeur a demandé que les ressources du Centre ne soient pas réduites.

Sur la question du niveau du poste de Directeur, le Bureau a reconfirmé sa décision précédente qu'il devrait demeurer au niveau P-5 et a autorisé un prolongement provisoire du contrat de trois mois jusqu'à ce qu'un nouveau directeur soit recruté. Pour le poste de fonctionnaire chargé de l'information, le Bureau a décidé de maintenir le poste sur la base des arguments présentés par le Gouvernement de Malte.

5. Monsieur M. Grenon, Secrétaire exécutif du Groupe de coordination et de synthèse a présenté au Bureau une communication sur les préparations de la Réunion des Points focaux nationaux du Plan Bleu. Le Bureau a demandé que la documentation sur la Phase I et les propositions pour la Phase II soient distribuées aux Gouvernements dès que possible.

6. Le Bureau a entendu un exposé du Directeur du Centre PAP, Mr. B. Kalogjera, sur les activités du PAP en cours et celles qui sont sur le point d'être approuvées dans un nouveau projet global.

Le Bureau a invité tous les états riverains à nommer des Points focaux nationaux pour le PAP parmi des institutions techniques et professionnelles afin d'encourager leur engagement et leur participation directe au programme. Le Coordonnateur devrait inviter les institutions spécialisées du système des Nations Unies afin qu'elles soutiennent les activités du PAP par leur expertise et leur co-financement, avec le maximum de flexibilité en ce qui concerne la forme de coopération.

Sur le programme des eaux du PAP, Madame Baccar a attiré l'attention sur le fait qu'il existe à Marseille un Institut méditerranéen de l'eau qui pourrait participer aux activités du PAP et du Plan Bleu.

7. Le Bureau a autorisé le secrétariat à co-parrainer avec l'OMI le Séminaire sur les installations portuaires de déballastage car il est important de trouver des solutions pratiques pour lutter contre la pollution par les hydrocarbures dans le cadre de la Convention MARPOL 73/78.

Il a noté qu'actuellement plusieurs pays méditerranéens ont ratifié la Convention MARPOL 73/78 (France, Grèce, Italie, Israël, Liban, Tunisie et Yougoslavie) et a invité tous les autres pays de la Méditerranée à le faire.

8. Le Bureau a recommandé que le Centre d'Activités Régional pour les aires spécialement protégées commence à fonctionner dès que possible; pour cette raison, la composante équipement devrait être commandée sur des fonds de 1983.

9. Le Bureau a invité les Parties contractantes à répondre au questionnaire sur la coopération, distribué par le secrétariat, afin de faciliter les préparations pour la réunion de Bruxelles.

10. Le Bureau a pris note du rapport sur l'état d'avancement de la Phase II du Programme MED POL et a invité les pays qui n'ont pas encore soumis leur Programme national de surveillance continue à le faire sous peu.

11. Le Bureau a exprimé sa satisfaction pour la mise en vigueur du Protocole relatif à la pollution tellurique et a invité toutes les Parties contractantes à accélérer sa ratification.

12. Le Bureau a été informé que la ratification de l'accord du pays-hôte et le paiement de la contribution spéciale en drachmes pouvaient être attendus bientôt et a remercié le Gouvernement grec de son appui et de sa coopération.

13. Le Bureau a exprimé sa préoccupation car il n'avait pas reçu de réponse sur le relèvement du poste de Coordonnateur à D-2 à dater du 1er janvier 1983, approuvé par les Parties contractantes à la réunion de Dubrovnik.

14. Le Bureau a pris note de l'état des contributions (cf. annexe II) et a invité toutes les Parties contractantes à appliquer leur recommandation pour que les contributions soient versées au 30 avril de chaque année.

15. Le 4 novembre 1983, le Président a pris la parole lors de la séance de clôture des journées d'étude sur les proliférations anormales de méduses en Méditerranée organisées par l'Unité du 31 octobre au 4 novembre 1983. Le Ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement du Gouvernement de la Grèce a aussi prononcé un discours aux Journées d'Etude.

16. Le Bureau a pris note de l'état des engagements au 30 septembre 1983 et a étudié les propositions du secrétariat sur les engagements pour 1984 et 1985. Il a décidé de recommander au Directeur exécutif que les activités décrites à l'annexe III soient menées en priorité, en attendant de recevoir les recommandations de la réunion du Groupe de travail de la coopération scientifique et technique et celles des Points focaux nationaux du Plan Bleu.

II. Date de prochaine réunion du Bureau

17. Le Bureau a décidé de se réunir à Athènes les 12 et 13 janvier 1984 afin d'étudier les préparations de la réunion extraordinaire des Parties contractantes (Athènes, 10-13 avril 1984).

Plan d'action pour la Méditerranée
Rapport sur l'état d'avancement du Plan d'action
couvrant la période avril à octobre 1983

Introduction

Le présent rapport est soumis au Bureau comme document de travail (en version anglaise seulement) pour faciliter l'examen des activités effectuées par le secrétariat depuis la dernière réunion au Bureau (7-8 avril 1983).

1. Planification intégrée et gestion de l'environnement du bassin méditerranéen

1.1 Plan Bleu (ME/0503-80-01)

- Le Coordonnateur et le Directeur du RS/PAC se sont rendus à Sophia Antipolis du 23 au 25 août 1983. On est parvenu à un accord avec le Secrétaire exécutif du Groupe de coordination et de synthèse sur les nouvelles dates, sur l'ordre du jour et la documentation de la Réunion des Points focaux nationaux (Sophia Antipolis, 24-27 janvier 1984).
- On s'est aussi mis d'accord pour réunir à nouveau le Groupe de coordination et de synthèse (Sophia Antipolis, 8 octobre 1983) afin que ce dernier approuve les propositions pour la Phase II du Plan Bleu. La réunion du Groupe de coordination et de synthèse a eu lieu comme prévu, le 8 octobre 1983. Le Coordonnateur a déclaré l'ouverture des délibérations que présidait le Secrétaire exécutif, Monsieur Grenon.
- Le Groupe de coordination a convenu de la version finale du Rapport de synthèse de la Phase I et a examiné les propositions pour la Phase II du Plan Bleu qui seront soumises aux Points focaux nationaux en janvier 1984.

1.2 PAP (ME/0503-82-01; 83-05; 83-06)

- Les Journées d'étude OMS/PAP-CAP sur l'hygiène du logement dans les pays méditerranéens se sont tenues à Split du 9 au 13 mai 1983. Trente-quatre participants de 16 pays dont 11 de l'Europe méridionale et de la région côtière méditerranéenne ont assisté aux Journées d'étude. Le rapport résumé a été publié (ICP/BSM 002(5)(S)).
- Le Coordonnateur a été en rapport avec les autorités yougoslaves au sujet de la nomination d'un nouveau directeur du PAP/CAR à Split. On attend prochainement une décision.
- Le Coordonnateur et le Directeur du RS/PAC se sont rendus à Split du 18 au 20 octobre 1983 et se sont accordés avec le Directeur, le personnel du PAP/CAR et les représentants des autorités yougoslaves pour regrouper les projets et les nouvelles activités du PAP.
- La FAO, institution chargée de l'exécution du projet régional sur l'aquaculture financé par le PNUD (MEDRAP), a invité l'Unité à devenir membre du Comité consultatif pour le MEDRAP et à assister à la première réunion à Tunis du 4 au 7 octobre. Monsieur Gabrielides a représenté l'Unité, accompagné de Monsieur Z. Filic (Yougoslavie), consultant du PAP sur l'aquaculture, dont les frais de voyage étaient couverts par l'Unité.

1.3 ROCC (Centre Régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ME/0503-76-06).

- L'OMI a de nouveau rédigé la description des fonctions du Directeur du Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC), comme l'avait demandé le Bureau, afin de maintenir le poste au niveau P-5. En septembre, la France a demandé des renseignements sur ce sujet, proposant que le nouveau mandat soit discuté lors de la prochaine réunion des Parties contractantes.
- Le Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC) organise à Marseille du 7 au 18 novembre 1983 un cours de formation (MEDIPOL 83).

1.4 - Le Séminaire sur les installations portuaires de réception a été remis indéfiniment par manque de réaction des Etats côtiers de la Méditerranée. L'Unité devait aider certains participants par une attribution de 5000 dollars E.U., approuvée à Dubrovnik.

1.5 Aires spécialement protégées.

- Le document de projet visant à assister le Centre d'activité régionale des aires spécialement protégées à Tunis a été soumis au Fonds pour l'environnement en septembre 1983. Le Directeur du Centre s'occupera des arrangements pratiques pour faire circuler l'avis de vacance de poste de conseiller, selon les décisions de Cannes.

1.6 Coopération en Méditerranée.

- On a commencé à préparer la Réunion sur la contribution des programmes bilatéraux et multilatéraux aux objectifs du Plan d'action pour la Méditerranée (Bruxelles, mars 1984). Un questionnaire a été distribué aux Parties contractantes le 20 septembre 1983, avec comme date limite pour y répondre le 15 novembre. On a trouvé un consultant pour analyser les réponses et rédiger un rapport de synthèse. Au cours d'une visite au siège, on a pu identifier les activités du PNUE dans les états riverains de la Méditerranée utiles au PAM.

1.7 Cours de formation à Urbino, Italie (26 septembre - 5 octobre 1983). (ME/0503-83-07)

- Le cours de formation organisé par SOGESTA a eu lieu à la date prévue à Urbino. Le Directeur du Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures (ROCC) a fait une conférence. Vingt participants, 1 de Chypre, 5 d'Egypte, 1 de Malte, 3 du Maroc, 3 de Syrie, 5 de Tunisie et 2 de Jordanie ont suivi le cours.

1.8 - La compagnie d'assurances UNIPOL d'Italie, en collaboration avec l'Université de Rome, a annoncé qu'elle offrait cinq bourses de recherche, d'un montant de 1.000.000 de lire chacune, pour des études sur la carcinogénicité et la mutagénicité des polluants marins. Ces études sont réalisées par un département de l'Université de Rome, dans le cadre de la Phase II du MED POL, parrainées par l'OMS et le PNUE. Cette initiative résulte de la visite du Coordonnateur à une réunion sur la protection de l'environnement, organisée par UNIPOL à Bologne en janvier 1983, faisant partie de leur programme de service public.

2. Programme coordonné de surveillance et de recherche sur la pollution en mer Méditerranée (MED POL)

2.1 PHASE I (FP/ME-0503-75-04; 75-05; 75-07; 76-03; 76-04)

- La documentation pour la Phase I du MED POL a été préparée:

- : la description du Programme a été publiée dans les rapports et études, série No. 23;
- : des rapports scientifiques individuels ont été rédigés, imprimés et sont prêts à être distribués en tant que projets;
- : il a été décidé au cours d'une réunion à Genève (9-12 août) du Directeur du RS/PAC, du Coordonnateur du PAM et du Spécialiste en sciences marines du PAM de terminer tous les documents de projet ayant trait à la phase I du MED POL.

2.2. PHASE II (ME/0503-81-01)

- Des accords sur les Programmes nationaux de surveillance et les modalités de coopération avec les Gouvernements d'Israël et de Turquie ont été approuvés et des accords avec les Gouvernements du Maroc et de la Tunisie sont en cours de réalisation. Par ces accords et les accords précédents avec Chypre, le Liban, Malte et la Yougoslavie, l'assistance a été fournie ou est engagée pour un total d'environ 300.000 dollars E.U.:

- : Fourniture de nouveau matériel d'analyse et d'échantillonnage.
- : Formation sur place des chercheurs engagés dans le programme.
- : Bourses pour les chercheurs assistant aux réunions.
- : Entretien du matériel d'analyse par l'AIEA.

- Les préparations de la Deuxième réunion du Groupe de travail de coopération scientifique et technique ont avancé :

- : Une décision a été prise à la réunion mentionnée ci-dessus (Genève, 9-12 août) pour remettre la réunion au 21 - 25 novembre 1983 par suite de difficultés éprouvées à obtenir les documents dans les deux langues de travail officielles.
- : Les documents pour la réunion ont été préparés par l'Unité MED en collaboration avec les institutions appropriées et en étroite consultation avec le RS/PAC:

Rapport sur la mise en oeuvre des activités de surveillance entre 1981 et 1983 et propositions pour 1983-1985. (Document UNEP/WG.91/3).

Rapport sur la mise en oeuvre des activités de recherche entre 1981 et 1983 et propositions pour 1983-1985. (Document UNEP/WG.91/4).

Evaluation de la pollution mercurielle en mer Méditerranée et mesures de lutte proposées. (Document UNEP/WG.91/5).

Evaluation de l'état actuel de la pollution microbienne en mer Méditerranée et mesures de lutte proposées. (Document UNEP/WG.91/6).

Rapport sur l'application du Protocole sur la coopération pour lutter contre la pollution de la mer Méditerranée par les hydrocarbures et les autres substances nuisibles en cas d'urgence. (Document UNEP/WG.91/7).

Rapport sur l'application du Protocole relatif à la prévention de la pollution de la mer Méditerranée par les opérations d'immersion effectuées par les navires et les aéronefs. (Document UNEP/WG.91)8).

- Des lettres d'invitation et des télégrammes annonçant les nouvelles dates ont été envoyés à tous les membres du Groupe de travail (17 Coordonnateurs nationaux pour le MED POL, la Libye n'ayant pas encore nommé de coordonnateur), accompagnés de l'ordre du jour et de l'ordre du jour annoté.
- Des lettres d'invitation ont été envoyées à toutes les institutions coopérantes (FAO, OMS, UNESCO, COI, OMM, AIEA) et à l'OMI.
- Les dispositions pour la réunion d'experts sur l'application du Protocole contre la pollution d'origine tellurique ont été prises en étroite collaboration avec l'OMS.
- Des formulaires de rapport concernant les activités de surveillance ont été développés et distribués aux Coordonnateurs nationaux. Le traitement des données a été effectué à l'Unité MED afin de servir de soutien à la préparation des documents UNEP/WG.91/5 et UNEP/WG/91/6.
- Des exercices d'étalonnage comparé ont été organisés par la COI de l'UNESCO pour les hydrocarbures du pétrole, par l'AIEA pour les métaux lourds et les organohalogènes et par l'OMS pour les méthodes microbiologiques.
- Le développement des méthodes de référence s'est poursuivi en étroite collaboration avec le RS/PAC et les institutions coopérantes; un exercice de test pour les méthodes concernant les métaux lourds et les organohalogènes a été lancé en coopération avec la FAO et l'AIEA. Les méthodes de référence suivantes ont été publiées:

Determination of faecal coliforms in sea-water by the membrane filtration culture method. Reference Methods for Marine Pollution Studies No. 3/Rev.1, UNEP 1983.

Determination of faecal streptococci in sea-water by the membrane filtration culture method. Reference Methods for Marine Pollution Studies No. 4/Rev.1, UNEP 1983.

Determination of faecal coliforms in bivalves by multiple test tube method. Reference Methods for Marine Pollution Studies No. 5/Rev.1, UNEP 1983.

- Les activités de recherche sont en cours et environ soixante-cinq accords de recherche dont le montant s'élève à peu près 160.000 dollars E.U. ont été signés entre les institutions coopérantes appropriées et les centres de recherche participant au programme (cf. document UNEP/WG.91/41).
- Des Journées d'études sur les proliférations anormales de méduses se tiendront à Athènes du 31 octobre au 4 novembre 1983,; la préparation de cette réunion progresse.
 - : On a envoyé des avis à environ 500 chercheurs méditerranéens et non-méditerranéens;
 - : On a déjà reçu des réponses accompagnées de 22 contributions annoncées;
 - : On a préparé ou on prépare pour la réunion une "Bibliography on Jelly-fish blooms and related organisms" et des rapports sur la "Monitoring of swarming of Scyphomedusae" et "Occurrence of Jelly-fish Blooms in the Mediterranean".
- Les autres documents sur le Programme MED POL publiés ou en cours de préparation par l'Unité MED, le RS/PAC et les Institutions coopérantes sont les suivants :
 - : Programme à long-terme de surveillance et de recherche sur la pollution dans la Méditerranée (MED POL) - PHASE II. Rapports et études des mers régionales du PNUE No. 28.
 - : Programme coordonné de surveillance et de recherche sur la pollution dans la Méditerranée (MED POL) - PHASE I: Description du Programme. Rapports et Etudes des mers régionales du PNUE, No. 23.
 - : Compte-rendu des VIe Journées d'études CIESM/COI/PNUE sur la pollution marine de la Méditerranée, Cannes, 2-4 décembre 1982. CIESM/COI/PNUE. En cours de préparation.
 - : Déversement des déchets dans le milieu marin. Principes et directives pour le Plan d'action pour la Méditerranée. OMS/Pergamon Press.
 - : Rapport sur la Réunion de consultation sur l'évaluation du méthylmercure et les risques pour la santé y relatifs parmi les populations méditerranéennes, Athènes, 13-17 septembre 1982. OMS.

2.3 Le 21 avril 1983 le Gouvernement de Monaco a officiellement et gratuitement mis à la disposition de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique un espace supplémentaire de 400 m² pour le Laboratoire international de radioactivité marine. Cet espace sera principalement utilisé pour l'étalonnage comparé du Programme MED POL et permettra aussi que des techniciens y soient formés aux pratiques de laboratoire. Le Directeur Général Adjoint de l'AIEA a officiellement accepté les nouveaux bureaux. Le Coordonnateur a représenté l'Unité à la cérémonie.

- 2.4 L'Unité a soutenu l'initiative du Gouvernement grec pour tenir un séminaire sur les méduses à Athènes (6-8 juin 1983). L'Unité a financé la participation de Monsieur V. Axiak (Malte) et de Monsieur A. Benovic (Yougoslavie). De plus, le RS/PAC a financé la participation de Monsieur R. Hartwick (Australie).
- 2.5 La représentation permanente de la Libye au PNUE a exprimé son appréciation au Directeur Exécutif pour le rapport de la mission consultative, dirigée par le Dr. Cruzado en 1982.
- 2.6 Le 22 juin 1983, les autorités grecques ont protesté contre la croisière du navire de recherche turc Piri Reis; on peut maintenant considérer l'incident comme clos.

3. Convention de Barcelone et protocoles y relatifs

- 3.1 - Le 17 juin 1983, le Protocole sur la pollution d'origine tellurique est entré en vigueur sur ratification de l'Algérie, l'Egypte, la France, Monaco, la Tunisie et la Turquie. (L'Espagne ne nous a informé qu'en août 1983).

Cette entrée en vigueur constitue un évènement important.

- 3.2 - L'Espagne nous a informé que la Tunisie avait ratifié le 26 mai 1983 le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et l'Egypte le 8 juillet 1983. Onze Parties ont signé le Protocole.

4. Incidences institutionnelles et financières

4.1 Conseil d'Administration du PNUE.

Le Coordinateur a assisté à la 11ème session du Conseil d'Administration à Nairobi (11-24 mai 1983). Plusieurs délégations de pays méditerranéens et autres ont fait l'éloge du programme pour la Méditerranée. Pour la première fois, la délégation du Royaume-Uni s'est exprimée en faveur du programme et a rappelé le soutien que son pays y apporte en tant que membre de la CEE.

4.2 Relations avec le pays-hôte, la Grèce.

En dépit de rappels constants à un niveau élevé et d'assurances reçues à maintes reprises, l'Accord du pays-hôte signé le 11 février 1982 n'a pas encore été ratifié, ce qui a affecté l'application de l'Accord par les autorités grecques. Le Coordonnateur a adressé une lettre au Ministre de Logement, de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Monsieur A. Tritsis le 15 septembre 1983, s'est rendu au bureau du Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères le 19 septembre 1983, et le même jour s'est entretenu du sujet avec le haut fonctionnaire nommé par le Ministre de l'Environnement et chargé des relations avec l'Unité. Une note a été envoyée au Directeur Exécutif qui a transmis son inquiétude au représentant permanent de la Grèce au PNUE le 29 septembre 1983. Le Président des Parties contractantes, S.E. Monsieur Kovacevic, a été informé de la situation par téléphone.

4.3 L'Unité de Coordination

- Monsieur G.P. Gabrielides de Chypre (P-5), Fonctionnaire hors classe, spécialiste de la pêche, FAO, a pris ses fonctions à l'Unité le 16 septembre 1983.
- Une secrétaire (Madame H. Géralis), recrutée localement, est entrée en fonction le 13 septembre 1983. L'équipe MED POL à l'Unité est maintenant complète.
- La section de classification de New York a accepté la classification de l'économiste à P-4. Le département du personnel à Nairobi a fait circuler la description des fonctions.
- New York n'a pas envoyé de réponse définitive sur le relèvement du poste de Coordonnateur à D-2, à compter du 1er janvier 1983, approuvé par les Parties contractantes à la réunion de Dubrovnik.

4.4 Présence aux réunions et déplacements du personnel.

A. Manos

- a assisté à la 11ème session du Conseil d'Administration du PNUE à Nairobi du 11 au 24 mai 1983;
- a représenté le PNUE à la Réunion régionale pour l'Europe du PNUD qui s'est tenue à Ankara (Turquie) du 6 au 9 juillet 1983. La réunion était présidée par l'Administrateur-adjoint du PNUD, Monsieur Arthur G. Brown. Le Coordonnateur a présenté le Plan d'action et a demandé l'assistance du PNUD pour les projets régionaux et nationaux significatifs (aquaculture, sources d'énergie renouvelables). Le PNUD a promis de contribuer de façon modeste au MEDRAP Tunis, mais ne prévoyait pas de fonds pour le projet de l'énergie pour lequel, selon les fonctionnaires du PNUD, les pays arabes n'ont pas fait preuve d'un grand intérêt;
- s'est rendu au siège de l'OMI à Londres (27 juin 1983) pour discuter du projet ROCC (Centre de lutte contre la pollution par les hydrocarbures) et du séminaire sur les installations portuaires de déballastage;
- s'est rendu au Bureau régional pour l'Europe de l'OMS à Copenhague (28-29 juin 1983) pour discuter de la participation de l'OMS du Programme MED POL et à d'autres composantes du PAM. Une note préparée par OMS/EURO a été distribuée aux membres du Bureau le 30 juin 1983.
- a consulté le RS/PAC, Genève (à l'occasion de son congé annuel) du 9 au 11 août 1983;
- a consulté le Plan Bleu, Sophia Antipolis du 23 au 25 août 1983;
- a représenté le PNUE à la réunion du MESAEP à Héraklion, Grèce (6-7 septembre 1983);
- a assisté à l'inauguration de la Foire internationale de Thessalonique, Grèce, le 11 septembre 1983;
- s'est rendu au siège du PNUE pour des consultations avec le Programme et le Fonds (20-23 septembre 1983);
- a déclaré l'ouverture de la Réunion du Groupe de coordination et de synthèse à Sophia Antipolis et a suivi ses travaux (8 octobre 1983);
- s'est rendu au PAP/CAR à Split pour en étudier le Programme (18-20 octobre 1983).

A. Cruzado

- s'est rendu à Genève (26-29 juillet) (à l'occasion de son congé annuel) pour discuter avec le Directeur du RS/PAC de la préparation de la Deuxième réunion du Groupe de travail de coopération scientifique et technique et pour avoir une consultation avec le personnel de l'OMS sur la suite à donner aux activités du MED POL et du GESAMP;
- s'est rendu à Genève (9-12 août) pour discuter avec le Directeur du RS/PAC le progrès dans la préparation de la Deuxième réunion du Groupe de travail de coopération scientifique et technique et d'autres sujets y relatifs;
- s'est rendu à Monaco (5-6 septembre) pour discuter avec le personnel de l'AIEA sur la suite à donner aux activités MED POL, a assisté à Lerici (Italie) du 7 au 11 septembre à la réunion de la COI sur les résultats de MEDALPEX, et à un séminaire parrainé par l'UNESCO sur le développement d'un programme de méthodes météorologiques et océanographiques en Méditerranée orientale;
- a assisté à la Première réunion du Groupe de travail No. 23 du GESAMP sur les méthodes et directives d'évaluation de l'influence des polluants sur le milieu marin (ASSIP), Rome (26-30 septembre).

L. Saliba

- s'est rendu à Alger, Oran et Mostaganem pour aider à établir un programme de surveillance sanitaire. Un rapport spécial de mission soumis aux autorités algériennes est disponible (1-5 mai 1983);
- s'est rendu à Rome afin de discuter avec la FAO et les institutions italiennes sur le projet du méthylmercure (6-8 mai 1983);
- s'est rendu à Split pour assister aux Journées d'études OMS/PAP/CAR sur l'hygiène du logement dans les pays méditerranéens (9-13 mai 1983);
- s'est rendu à Zagreb afin de discuter avec les institutions yougoslaves sur le projet du méthylmercure (12 mai 1983);
- s'est rendu au Caire et à Alexandrie afin de discuter avec les institutions égyptiennes au sujet du programme MED POL et avec l'OMS/EMRO sur le même programme (27 mai - 2 juin 1983);
- s'est rendu à Copenhague afin de discuter avec l'OMS/EURO sur le programme MED et rassembler des données sur les programmes OMS/EURO présentant un intérêt pour le PAM (12-16 juin 1983);

G.P. Gabrielides

- a représenté l'Unité à la Première réunion du Comité consultatif du projet régional d'aquaculture PNUD/FAO (MEDRAP), à Tunis (4-7 octobre 1983).

F.S. Civili

- a représenté l'Unité à la Réunion d'experts en développement régional en Méditerranée à Delphes, Grèce (28 septembre 1983) et a présenté un exposé sur la coopération régionale en Méditerranée;
- s'est rendu à l'Université de Trieste, à la demande du Recteur (11-12 octobre 1983) pour aider à étudier une proposition de programme sur les méduses;
- a assisté à la Septième réunion du Groupe scientifique sur les immersions de l'OMI (24-28 octobre 1983).

4.5 Information

- Le 12 avril 1983 le Coordonnateur a donné une conférence de presse à l'Association des correspondants de presse étrangères à Athènes sur le Plan d'action pour la Méditerranée et les décisions de la Réunion intergouvernementale de Dubrovnik. Plus de 50 représentants de mass-média ont montré un grand intérêt pour le programme.
- Naftiliaki, publication spécialisée dans la navigation, a réservé un article de 20 pages dans son numéro de juin 1983 au Plan d'action pour la Méditerranée.
- L'Unité a été le principal exposant du stand des Nations Unies à la 48ème Foire Internationale de Thessalonique qui a ouvert ses portes le 11 septembre 1983. Le matériel d'information sur le Plan d'action et le Programme des mers régionales était exposé et distribué.
- Der Spiegel, le périodique hebdomadaire allemand, a publié un article sur la Méditerranée dans le numéro du 17 octobre 1983.

4.6 Divers

- Le Directeur Général de l'Organisation Maritime Intergouvernementale, Monsieur C.P. Srivastava, a visité l'Unité le 22 septembre 1983. Il a pris la parole devant le personnel, soulignant l'intérêt du Programme pour la Méditerranée et la volonté de l'OMI d'y collaborer.
- INFOTERRA a tenu une réunion de son Comité consultatif au siège de l'Unité (Athènes, 17-20 octobre 1983). La réunion a été inaugurée par le Vice Directeur Général Adjoint du Programme, Monsieur H. Mattos de Lemos.
- Une courte communication a été transmise à la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies pour être distribuée au Séminaire sur les Stratégies et Pratiques sur la protection des eaux souterraines qui s'est tenu à Athènes du 10 au 14 octobre 1983, auquel le PNUE était invité. Le document attirait l'attention sur les conséquences du Protocole contre la pollution d'origine tellurique pour la protection des eaux souterraines dans les états riverains de la Méditerranée.

- Le Conseil exécutif du Bureau Européen de l'Environnement qui coordonne les organisations non-gouvernementales des pays européens s'est réuni à Athènes du 24 au 25 octobre 1983 avec à sa tête le Président actuel des ministres européens de l'Environnement, Monsieur A. Tritsis. En coopération avec le Comité méditerranéen du Bureau européen pour l'environnement (BEE) nouvellement établi, l'Unité a invité à une réunion élargie les représentants suivants des ONG d'autres pays méditerranéens : Monsieur Mohamed Ali ABROUGHI, Association tunisienne pour la protection de l'environnement; Monsieur Said BENSELLOUN, Association nationale pour la protection de l'environnement et de la nature du Maroc; Monsieur Josip CICEK, Conseil de protection de l'environnement de Croatie, Yougoslavie; Monsieur Josef TAMIR, Organisation de la vie et de l'environnement d'Israël et Monsieur Alexis THEODOSIADIS, Association pour la protection de l'environnement de Chypre.
- Les Parties contractantes avaient demandé une extension du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée en 1985 (UNEP/IG.43/6, para. 98); la 11ème session du Conseil d'administration du PNUE a appuyé cette demande qui a été approuvée par le Contrôleur des Nations Unies.
- Les contributions impayées s'élevaient seulement à 813.579 dollars E.U. sur un total de contributions de 2.833.000 dollars E.U., plus 54.393 dollars E.U. dûs pour 1982. Cependant, la contribution spéciale supplémentaire de la Grèce en drachmes (400.000 dollars E.U.) n'a pas encore été versée ce qui a obligé l'Unité à procéder à un transfert de son compte en dollars pour payer les dépenses locales. En attendant, il n'a pas été possible de commander le matériel informatique et l'équipement d'interprétation.

5. Conclusion

Le Bureau est invité à prendre note de ce rapport sur l'état d'avancement et à inclure dans son rapport - qui sera distribué à toutes les Parties contractantes - ses observations et recommandations.

ANNEXE II

Fonds d'affectation régional
pour la Protection de la mer Méditerranée contre la pollution
Etat des contributions au 31 octobre 1983
(en dollars E.U.)

PAYS	Contributions impayées au 31.12.82	Ajustements des contributions des années précédentes	Contribution Recouvrements de 1983	en 1982 pour 1983	en 1983 de l'année précédente	Recouvrements de 1983 en 1983	Contributions impayées de 1983 et de l'année précédente
Algérie	4.143	-	22.500	-	-	-	26.643
Chypre	-	-	2.000	-	-	2.000	-
Egypte	-	-	13.400	-	-	13.400	-
Espagne	269.863	-	296.629	-	258.876	-	307.616
France	10.786	-	1.000.000	-	10.786	1.000.000	-
Grèce	27.145	-	65.750	-	-	-	92.895
Israël	19.762	-	47.000	-	19.762	-	47.000
Italie	-	-	647.250	376.355	-	-	270.895
Jamahiriya Arabe Libyenne	9.305	-	43.000	-	-	43.000	9.305
Liban	-	-	5.750	-	-	-	5.750
Malte	-	-	2.000	466	-	1.534	-
Maroc	-	-	9.500	423	-	-	9.077
Monaco	-	-	2.000	-	-	2.000	-
République Arabe Syrienne	1.481	-	5.750	-	-	-	7.231
Tunisie	1.332	-	5.750	-	-	-	7.082
Turquie	-	-	56.250	9.052	-	41.945	5.253
Yougoslavie	-	-	78.750	1.059	-	-	77.691
Communauté Economique Européenne	-	-	530.086	-	-	530.086	-
Total	343.817	-	2.833.365	387.355	289.424	1.633.965	866.438

	m/m	Prévisions budgétaires détaillées pour 1984	Approuvé pour engagements avancés	Prévisions budgétaires détaillées pour 1985	Approuvé pour engagements avancés
1. Personnel					
a. Experts/Personnel 1/ 2/					
- Coordonnateur - A. Manos (Italie) - D-2 Permanent	12	79.992	79.992	86.391	86.391
- Administrateur de Programme (hors classe)/Spécialiste en sciences marines - A. Cruzado (Espagne) - P-5 - Contrat de durée déterminée	12	66.998	66.998	72.358	-
- Administrateur adjoint de programme/Spécialiste en sciences marines - F.S. Civili (Italie) - P-2 - Contrat de durée déterminée	12	40.294	40.294	43.518	43.518
- Spécialiste du traitement des données - Z.G. Yilmaz (Turquie)	12	34.951	34.951	37.747	-
- Administrateur de programme/Economiste - P-3 (en cours de recrutement)	12	47.218	47.218	50.995	-
		269.453	269.453	291.009	129.909
Sub-total 1 - a. Experts					
Consultants *					
- Développement d'un programme informatique pour la gestion des projets et à des fins comptables	2	4.000	4.000	-	-
- Organisation de la bibliothèque	3	3.000	3.000	3.000	-
- Service de rédaction	2	4.000	4.000	4.000	-
- Développement d'un système de collecte des données cohérent et réciproquement compatible dans les centres régionaux du PAM	2	8.000	-	-	-
- Mise à jour de la documentation préparée sur le Fonds de garantie interétatique	2	8.000	-	-	-
- Non spécifié (Contingence)		2.900	-	24.000	-
		29.900	11.000	31.000	-
Sub-total					

1/ Recrutement international
2/ De plus, le poste de Fonctionnaire administratif - M. Marquet (France) - P-2 Permanent 2 m/m 1983 39.100 dollars E.U., 1984 42.228 dollars E.U., 1985 45.606 dollars E.U. est rémunéré sur les dépenses du Fonds d'appui au Programme.
* Cf. Mandats en annexe (Appendice 1).

m/m	Prévisions budgétaires détaillées pour 1984	Approuvé pour engagements avancés	Prévisions budgétaires détaillées pour 1985 4/	Approuvé pour engagements avancés
	12	43.118	30.140	---
	12	23.000	24.840	---
	12	14.410	15.851	---
	12	12.094	13.303	---
	12	13.245	14.571	---
	12	12.814	14.095	---
	12	10.926	12.019	---
	12	10.509	11.560	---
	12	8.837	9.721	---
	8	6.400	7.040	---
		5.500	6.050	---
		160.853	158.920	---
		155.153		---
		Total partiel i b		---

1b. Assistance administrative

- Secrétaire (hors classe) J. Eilers (Pays-Bas) G-6
- Permanent - Recrutement international 5/
- Employé/Opérateur de terminal d'ordinateur - C. O'Reilly (Grande Bretagne) G-2 Contrat de durée déterminée
- Recrutement international 6/
- Assistant administratif N. Zevelakis (Grèce) G-5
- Contrat de durée déterminée. Recrutement local
- Assistant chargé de l'information H. Maroudis-Pissala (Grèce) G-5 - Contrat de durée déterminée. Recrutement local
- Secrétaire bilingue D. Voga (Grèce) G-4. Contrat de durée déterminée. Recrutement local
- Secrétaire bilingue E. Varla (Grèce) G-4. Contrat de durée déterminée. Recrutement local
- Dactylographe bilingue C. Papageorgopoulos (Grèce) G-3. Contrat de durée déterminée. Recrutement local
- Opérateur téléphone / Réceptionniste E. Zaimis (Grèce) G-2
- Contrat de durée déterminée. Recrutement local
- D. Magiras, Chauffeur/Employé (Grèce) G-2
- Contrat de durée déterminée. Recrutement local
- Assistance temporaire
- Heures supplémentaires

4/ Augmentation de 8% en 1985

5/ En mission de Genève à Athènes jusqu'au 30 juin 1984; agent du Service mobile à partir du 1er juillet 1984.

6/ Agent du Service mobile.

m/m	Prévisions budgétaires détaillées pour 1984	Approuvé pour engagements avancés	Prévisions budgétaires détaillées pour 1985 ^{4/}	Approuvé pour engagements avancés
2. Voyage pour affaires officielles	44.800	15.000	49.000	--
Total partiel 2				
44.800	15.000	49.000	--	--
3. Sous-traitance				
- Préparation d'une brochure décrivant les objectifs et les activités du Plan d'action (textes, illustrations, impression) 15 pages	6.000	6.000	--	--
- Formation linguistique et WANG	2.300	2.300	2.500	--
- Imprimerie (papier à entête, formulaires, cartes d'invitation, etc.)	2.000	2.000	2.200	--
- Audio-visuel (photographes, etc.)	1.000	1.000	--	--
- Contribution aux rapports nationaux (cf. para. 82 (UNEP/IG.43/6)	5.000	5.000	--	--
- Préparation d'un concours pour développer le matériel audio-visuel sur les problèmes de protection de la mer Méditerranée	5.000	--	--	--
- Non spécifié	5.000	--	31.500	--
Total partiel				
27.100	16.300	36.200	--	--

m/m	Prévisions budgétaires détaillées pour 1984	Approuvé pour engagements avancés	Prévisions budgétaires détaillées pour 1985 <u>4/</u>	Approuvé pour engagements avancés	Approuvé pour engagements avancés
Matériel					
a. Consomptible	11.500	3.800	12.000		--
b. Non-consomptible					
Divers :					
1 téléx*					
1 coffre-fort*	4.200	3.900*	--		--
1 réfrigérateur					
Matériel de traitement des données					
1 Imprimante à stylets 5577					
1 Imprimante à bande 5574					
1 Terminal					
1 Dérouleur de bande magnétique (2219V-1, 2205V-2)	60.125	60.125	<u>7/</u>		--
1 Terminal graphique et logiciel 6300					
Installation d'air conditionné dans une aile des bureaux	5.800	--	--		--
Matériel audio-visuel (diapositives, projecteur, panneaux d'exposition)	1.939	1.939	3.991		--
Non spécifié	--	--	--		--
Total partiel a et b	83.564	69.764	15.991		--

7/ Descriptions d'ordinateur sujettes aux recommandations du Groupe de travail sur les données et à la décision des Parties contractantes.

m/m	Prévisions budgétaires détaillées pour 1984	Approuvé pour engagements avancés	Prévisions budgétaires détaillées pour 1985	Approuvé pour engagements avancés
6. Location et entretien des locaux				
- Loyer	55.500	18.500	61.050	
- Nettoyage (contrat avec Cowa Hellas)	16.060	5.300	17.670	
Total partiel 6	<u>71.560</u>	<u>23.800</u>	<u>78.720</u>	
7. Fonctionnement et entretien du matériel (machines à écrire, Xérox, ordinateur, voiture officielle)	16.600	5.500	18.260	
Total partiel 7	<u>16.600</u>	<u>5.500</u>	<u>18.260</u>	
8. Frais d'établissement des rapports	10.000	3.300	11.000	
Total partiel 8	<u>10.000</u>	<u>3.300</u>	<u>11.000</u>	
9. Divers				
a. Téléx, téléphone, affranchissements postaux	34.000	11.300	37.400	
b. Dépenses de représentation	8.000	8.000	10.000	
c. Divers	2.000	700	2.200	
Total partiel 9	<u>44.000</u>	<u>20.000</u>	<u>49.600</u>	
Total général	<u>757.830</u>	<u>589.270</u>	<u>740.000</u>	<u>129.909</u>

8/ Dont l'équivalent de 40.000 dollars E.U. en monnaie locale.

9/ Représentant 77,5% des prévisions budgétaires pour 1984.

Quatre-vingt pourcent de 757.830 font 606.264 soit 16.994 supplémentaires.

10/ Représentant 17,5% des prévisions budgétaires pour 1984.

Trente pourcent font 222.000 soit 92.091 supplémentaires.

m/m	Prévisions budgétaires détaillées pour 1984	Approuvé pour engagements avancés	Prévisions budgétaires détaillées pour 1985 4/	Approuvé pour engagements avancés
	<u>120.000</u>	<u>134.000</u>	<u>104.000</u>	<u>---</u>
	800.000	254.000	850.000	---
	250.000	---	275.000	---
	410.000	137.000	---	---
	70.000	---	90.000	---
	12.000	12.000	13.000	---
	25.000	10.000	25.000	---
	<u>107.000</u>	<u>22.000</u>	<u>128.000</u>	<u>---</u>
	500.000	100.000 ^{12/}	620.000	---

SECTION I

- Chapitre 2 - Réunions
- Réunions sur le Protocole de pollution d'origine tellurique (Athènes, 13-17 février 1984 ^{11/})
 - Réunion sur la Coopération (Bruxelles, mars 1984)
 - Une réunion du Bureau
 - Réunion extraordinaire des Parties contractantes (Athènes, 10-13 avril 1984)
- Chapitre 3 - Med Pol (Surveillance)
- Programme complet à proposer par le Groupe de travail de coopération scientifique et technique (21-25 novembre 1983)

Chapitre 4 - Med Pol (Recherche)

- Programme complet à proposer par le Groupe de travail de coopération scientifique et technique (21-25 novembre 1983)

Chapitre 5 - Centre régional de lutte contre la pollution par les hydrocarbures

- Propositions complètes de l'OMI en attente

Chapitre 6 - Formation et échange d'information

- Cours de formation
- Stagiaires
- Brochures nationales

SECTION II

Chapitre 1 - Plan Bleu

Programme complet à proposer par la Réunion des Points focaux nationaux du Plan Bleu (Sophia Antipolis, 23-27 janvier 1984)

^{11/} Approuvé dans le budget 1983 et reporté à 1984.

^{12/} Minimum nécessaire à une prolongation du projet du 1er janvier à fin avril 1984.

m/m

Prévisions budgétaires détaillées pour 1984	Approuvé pour engagements avancés	Prévisions budgétaires détaillées pour 1985	Approuvé pour engagements avancés
--	--	--	--

Chapitre 2 - Programme d'actions prioritaires

1. A. Experts et consultants	158.000	127.500	--
B. Assistance administrative	25.000	24.500	--
2. Voyages	37.500	30.000	--
3. Sous-traitance	33.000	50.000	11.000
4. Réunions	102.500	97.000	12.000
5. Matériel - Consomptible Non-consomptible	1.500 --	2.000 --	-- --
6. Locaux	--	--	--
7. Entretien du matériel	2.500	3.000	--
8. Etablissement des rapports	26.500	81.500	5.000
9. Divers	13.500	15.500	--
	400.000	431.000	28.000
	2.000	2.000	--
	354.000	431.000	28.000
	175.000	200.000	--
	3.519.830 ^{13/}	3.768.000	157.909 (4%)
	1.715.270 (49%)	3.768.000	157.909 (4%)

Total

Chapitre 3 - Aires spécialement protégées

Assistance à ASP/CAR, Tunis

TOTAL GENERAL

13/ 3.462.000 dollars E.U. approuvés. Différence de 57.830 dollars E.U. provenant du Chapitre I de 1983.

Mandat des consultations à recruter en 1984

1. Sous le contrôle du Directeur de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée afin de développer un programme informatique pour la gestion des projets et à des fins de comptabilité.

Période : 2 mois entre janvier et avril 1984
Rémunération, frais de voyage, frais de séjour : 4000 dollars E.U.
Voyage : Athènes/Nairobi/Athènes.

2. Sous le contrôle de l'Administrateur de Programme (hors classe) pour poursuivre l'organisation de la bibliothèque et ou particulier :

- répertorier et classer les documents édités par l'Unité ou reçus par différents moyens (de préférence sous une forme informatique compatible);
- classer de façon appropriée tous les documents à utiliser et à conserver;
- préparer la correspondance avec les institutions afin d'accroître la documentation disponible pour notre propre usage et avec d'autres bibliothèques locales lorsqu'il peut y avoir des renseignements utiles disponibles.

Période envisagée : 3 mois entre janvier et mars 1984
Rémunération : 3000 dollars E.U.

3. Sous le contrôle de l'Administrateur du programme (hors classe) pour publier la documentation nécessaire à la réunion du Groupe de travail de la coopération scientifique et technique qui se tiendra à Athènes en 1984 ainsi que divers autres documents.

Période : 2 mois mai/juin 1984
Rémunération, frais de voyage, frais de séjour : 5000 dollars E.U.
Voyage : Londres/Genève/Athènes et retour

4. Sous le contrôle du Directeur de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée pour étudier le rassemblement des données des centres régionaux du PAM et faire des propositions pour développer un système cohérent et réciproquement compatible. Les propositions seront soumises au Groupe de travail sur les données qui se réunira en 1984 (cf. UNEP/IG.43/6, paragraphe 97).

Période : deux mois mai - juin 1984
Rémunération, frais de voyage, frais de séjour : 8000 dollars E.U.
Voyage : Athènes/Cannes/Genève/Malte.

5. Préparation de la Réunion des experts gouvernementaux sur le Fonds de garantie interétatique qui se tiendra en 1985 si la réunion extraordinaire en décide ainsi (cf. UNEP/IG.43/3, paragraphe 83).

Sous le contrôle du Directeur de l'Unité de coordination :

- pour mettre à jour la documentation préparée pour la Deuxième réunion des Parties contractantes (UNEP/IG.23/INF.3).
- pour préparer la documentation supplémentaire pour la réunion.

Période envisagée : de juin à décembre 1984.
Rémunération, frais de voyage, frais de séjour : 8000 dollars E.U.
Voyage : Athènes/Paris/Rome/Rabat.